

NAO SALAIRES ET EMPLOIS :

LES RÉPONSES DE LA DIRECTION

Lors de la 3^{ème} réunion sur l'emploi et les salaires chez STX (vendredi dernier) la direction a fait connaître l'ensemble de ses « propositions » sur ces questions primordiales pour chacun d'entre nous.

Elle a aussi (presque) reconnu que l'information sur sa « réforme du salaire », qu'elle a fait diffuser par les messes de services, était un véritable fiasco. Il est sûr que le système qu'elle a inventé est particulièrement tordu et soulève encore bien des interrogations.

Voici l'essentiel de ses annonces sur les AG, les AI et la « réforme du salaire » :

1/ LA « RÉFORME DES SALAIRES »

La grande nouveauté, c'est que la direction reconnaît maintenant qu'il y a **un gros problème, aussi bien sur les salaires que sur l'embauche.**

Elle ne peut plus faire autrement qu'admettre que ces deux problèmes sont étroitement liés. Alors, face au scandale des salaires de base inférieurs au SMIC, « pour améliorer la visibilité de la rémunération » afin d'attirer et de fidéliser de nouveaux embauchés (en particulier des ouvriers), la direction met sur la table :

a/ nouveau mode de calcul du taux horaire.

En modifiant et en intégrant la prime de technicité dans le salaire de base, le taux horaire augmente artificiellement. Cela le rend plus « présentable » mais, au final, cela modifie que très légèrement le salaire réel.

Les améliorations sur le 13^{ème} mois, sur les primes de travaux, sur le supplément de nuit 3x8, sur la paie en arrêt-maladie/accident du travail, sur les jours de congés, sur les heures sup... n'auront pour conséquence, pour la plupart d'entre nous,

qu'une augmentation annuelle de 0,5% de notre salaire réel.

b/ nouveau barème des salaires.

Revalorisation des seuils d'accueil de chaque coefficient. Concrètement, cela constitue un réel « coup de pouce » sur les plus bas de tous les salaires, mais rien ou très peu pour la plupart d'entre nous.

c/ prime d'ancienneté.

Ajout d'une prime d'ancienneté d'1% à la 1^{ère} année d'embauche, de 2% à la 2^{ème} année, et puis c'est tout.



2/ LES AG ET AI

Augmentation Générale (AG) = + 0,8%

Augmentation Individuelle (AI) = + 0,6% (en moyenne, car il y a ceux qui n'en auront pas du tout...).

Pour les cadres et forfaités, uniquement des AI : + 3% en moyenne (il y aura aussi des cadres et forfaités à 0%).

3/ LE RÉSULTAT DE CES MESURES

Pour la plupart des ouvriers, administratifs, techniciens et agents de maîtrise cela signifie que l'augmentation réelle de salaire apportée par ces mesures (hors galons) serait :

$$0,5 + 0,8 = +1,30\%$$

* * * * *

Pour quelques dizaines d'ouvriers qui ont aujourd'hui les salaires de base les plus bas (inférieurs ou à peine au-dessus du SMIC) l'augmentation réelle cumulée dépasserait + 5%, et, pour les plus mal lotis, pourrait même aller jusqu'à +10,58% !

* * * * *

La direction est contrainte aujourd'hui d'apporter un coup de pouce pouvant dépasser 10% d'augmentation sur certains salaires.

Par là-même, elle avoue le retard accumulé toutes ces dernières années (ce qu'elle niait fermement jusqu'à présent) inlassablement dénoncé par la CGT.

Mais elle exclut de cette régularisation l'immense majorité des salariés qui eux aussi ont subi la même dégradation (et même la dégringolade) de leurs salaires !